



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:
No.: 108

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 19 DÉCEMBRE 1980

SIGNATURE D'UN ACCORD ASSURANCE-INVESTISSEMENT
AVEC LA GUYANE

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé aujourd'hui qu'un accord relatif à l'assurance-investissement à l'étranger a été signé le 19 décembre par John W. Graham, Haut-Commissaire du Canada en Guyane, et l'honorable Desmond Hoyte, Ministre au Développement économique, relié directement au programme d'assurance-investissement à l'étranger administré par la Société d'expansion des exportations (SEE). Cet accord vise à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt de nos deux pays.

Le Canada a déjà signé 29 accords de cette nature avec des pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles, d'Europe et du Pacifique. Des négociations continuent avec 17 autres pays.

L'accord facilitera l'assurance des investissements aux termes du programme de garantie d'investissements de la SEE, programme qui protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger par suite d'aléas politiques dans le pays hôte.